

## Communiqué de presse

### PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ LANCEMENT DU TROISIÈME APPEL À PROJETS DE LA FONDATION PARIS HABITAT



**La Fondation d'entreprise Paris Habitat lance son troisième appel à projets** pour soutenir des projets de recherche-action ou des expérimentations sur le thème **“préservation et développement de la biodiversité”** sur le territoire de la métropole du Grand Paris.

Cet appel à projets, doté d'un montant maximum de 400 000 euros, **se déroule en 2 temps** : les candidats déposent dans un premier temps une note d'intention, synthétique, permettant d'apprécier la recevabilité des projets, qui fera l'objet d'une présélection. Les porteurs de projets présélectionnés sont ensuite invités à déposer un dossier de candidature complet et détaillé qui fera l'objet d'une sélection finale.

- **Du 3 au 31 mai 2021** : dépôt des notes d'intention permettant d'apprécier la recevabilité des candidatures,
- **du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021** : envoi des candidatures détaillées pour les projets qui auront été considérés comme recevables.

Pour chacune de ces deux étapes, les candidatures sont à remplir en ligne sur :  
**[www.lafondation.parishabitat.fr](http://www.lafondation.parishabitat.fr)**

Les modalités de participation ainsi que les critères de recevabilité et de sélection sont également consultables en ligne et dans le règlement de l'appel à projets. La Fondation Paris Habitat s'attachera à étudier l'ensemble des projets recevables afin de sélectionner les projets lauréats, qui seront soutenus financièrement et si besoin en mettant à disposition des lauréats les compétences des salariés de Paris Habitat grâce au mécénat de compétences.

**Début décembre 2021, la Fondation annoncera** les lauréats de l'appel à projets.

Il s'agit du troisième appel à projets lancé par la Fondation.

Le premier, ouvert du 2 mars au 31 mai 2020 et doté de 400 000 euros, visait à faire émerger des propositions pour lutter contre l'isolement des personnes fragiles. 86 réponses furent reçues et 8 projets ont été retenus.

Le second, ouvert du 7 janvier au 31 mars 2021 et doté de 400 000 euros, visait à faire émerger des propositions de formes innovantes d'espaces et temps partagés. 93 notes d'intention furent reçues et 35 projets retenus comme éligibles. La sélection des lauréats est en cours et sera annoncée début juillet 2021.

### **Rendre possible des projets innovants à fort impact social**

Avec ce troisième appel à projets, la Fondation Paris Habitat **souhaite soutenir spécifiquement des projets de recherche-action ou des expérimentations** à fort impact social qui produiront et diffuseront de la connaissance et proposeront des formes innovantes de protection et de développement de la biodiversité urbaine, en interrogeant notamment le modèle économique, la création d'emploi ou la démarche partenariale avec tous les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations, organismes de recherche et habitants) ainsi que le coût des services écologiques rendus par la biodiversité. De ce fait, les projets déjà opérés ou soutenus par Paris Habitat directement tels que les projets de jardins partagés ou de compostage, seront exclus de cet appel à projets.

La Fondation poursuit ici l'objectif de faire émerger et rendre possible des projets innovants à fort impact social, alliant action de terrain et travail de recherche avec la double ambition d'agir sur l'existant en développant des connaissances concernant cette transformation.

### **Au service d'une ville durable**

La prise en compte des enjeux environnementaux, la place de la nature et la nécessaire préservation de la biodiversité sont aujourd'hui des enjeux centraux de la ville durable.

La biodiversité, soit l'ensemble des êtres vivants, les interactions qu'ils ont entre eux et avec leurs habitats, et les processus qui en découlent, fait l'objet de multiples agressions. La croissance de la population urbaine, entraînant un étalement et un développement des villes, l'artificialisation des sols, la pollution, sont quelques-uns des facteurs responsables du recul de la biodiversité.

Rassemblant 75 % de la population en France et plus de 50 % dans le monde, les villes ont donc un rôle clé à jouer pour enrayer le recul accéléré de la biodiversité. La métropole du Grand Paris occupe ainsi un rôle central dans cette mission, en bâtissant une ville durable, respectueuse de son environnement, qui concilie développement urbain et biodiversité.

La biodiversité assure nombre de services écologiques utiles, voire indispensables aux populations humaines citadines :

- Les services de support, nécessaires à la production de tous les autres services, assurant le bon fonctionnement de la biosphère (cycle de l'eau, du carbone, dépollution, etc.)
- Les services d'approvisionnement, à savoir les produits tangibles tirés des écosystèmes comme les produits alimentaires, l'eau potable, les combustibles ou les matériaux, etc.
- Les services de régulation (lutte contre les îlots de chaleur et les risques d'inondation, fixation de CO<sub>2</sub>, pollinisation, amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols).

- Les services socioculturels qui représentent les apports non-matériels de la biodiversité, obtenus par les diverses manières d’approcher et de ressentir la nature (valeur paysagère, source de beauté, lien identitaire, espaces de détente et de loisirs, tourisme, etc.)

Des initiatives concrètes voient le jour pour comprendre et connaître les espèces animales et végétales, pratiquer la gestion différenciée des espaces verts, reconstituer des trames vertes et bleues urbaines, créer des espaces naturels urbains sur des friches industrielles, accueillir la biodiversité sur le bâti et prendre en compte l’impact des diverses interventions sur celui-ci dans le cadre de la transition écologique, préserver les espaces vacants, réintroduire les arbres en ville, utiliser des matériaux perméables, lutter contre les îlots de chaleur ou gérer l’eau pluviale de façon naturelle ...

### **Une fondation pour construire la ville solidaire de demain**

Créée en 2016, la fondation Paris Habitat a pour objectif de soutenir des projets innovants visant à imaginer et construire la ville solidaire et inclusive de demain.

Elle a choisi comme mission de soutenir, grâce à l’ensemble des ressources du Groupe Paris Habitat et à la mobilisation de ses parties prenantes, des projets d’expérimentations ou de recherche -action à fort impact social autour de 3 axes d’intervention prioritaires : une ville solidaire riche de sa diversité qui favorise l’inclusion de tous, une ville collaborative qui encourage la participation des habitants aux projets qui les concernent, une ville durable qui réintègre la nature et développe l’économie circulaire, sociale et solidaire.



#### **CONTACT PRESSE :**

Sébastien Deslandes 06 72 98 87 12

[sebastien.deslandes@parishabitat.fr](mailto:sebastien.deslandes@parishabitat.fr)

[www.lafondation.parishabitat.fr](http://www.lafondation.parishabitat.fr)